

INFORMER

Accueil des familles

**Pôle pathologie de l'enfant
et de l'adolescent**

Service de Pédiatrie Générale

Pr Grimpel



Hôpitaux
Universitaires
Est Parisien

**TROUSSEAU
LA ROCHE-GUYON**

Présentation du service

Votre enfant est actuellement hospitalisé à l'hôpital Trousseau dans le service de pédiatrie générale.

- Si l'admission de l'enfant n'a pas été faite aux urgences il vous sera demandé de vous rendre aux admissions (porte 29, bâtiment Pallez) avec :

- un bon d'admission
- votre carte d'identité
- votre carte vitale (+/- mutuelle)

afin d'effectuer l'entrée administrative de l'enfant dans notre service.

- Le service de Pédiatrie Générale est un service de médecine ouvert à 20 lits en période hivernale « épiver » et 16 lits le reste de l'année.

La période « épiver » correspond à une période entre octobre et février où les épidémies grippales, de bronchiolites et de gastroentérites sont les plus rencontrées.

- Le service de Pédiatrie Générale est situé dans le bâtiment Lesné (portes 10 et 11) au 1^{er} étage.

- Ce service possède une équipe pluridisciplinaire qui permet une prise en charge globale de votre enfant :
 - Le chef de service : Pr Grimprel
 - Des praticiens hospitaliers
Dr Quinet, Dr Odièvre
(référénts de la drépanocytose)
Dr Mornand
 - Deux chefs de clinique
 - Des internes (médecins)
 - Des externes (étudiants médecins)
 - Une assistante sociale :
Mme Madaoui
 - Une cadre de santé
 - Une psychologue : Mme Crosnier
 - L'équipe paramédicale composée d'infirmières, de puéricultrices, d'aides-soignantes, et d'auxiliaires de puériculture
 - un agent de service hospitalier :
Mme Diawara
- Nous travaillons en étroite collaboration auprès d'équipes de l'hôpital Trousseau :
 - L'unité douleur
 - Les kinésithérapeutes
 - Les diététiciennes
 - Une équipe de pédopsychiatrie

Sortie de votre enfant :

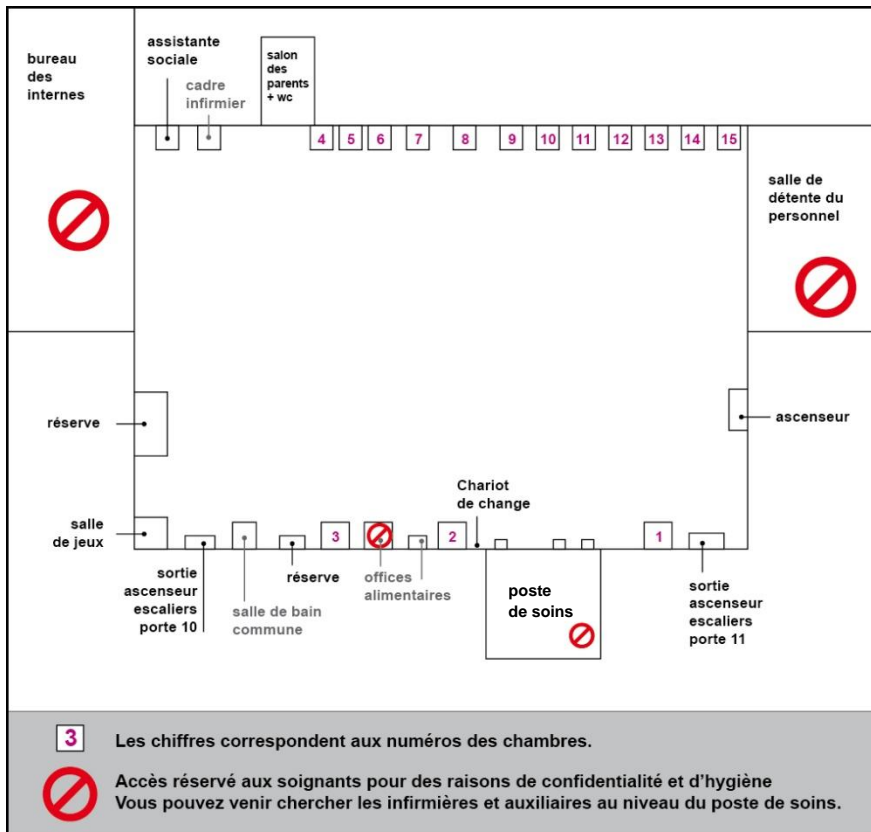
Les sorties se font sur décision médicale **toute la journée.**

La sortie administrative s'effectue au bâtiment Pallez porte 29 avec :

- La fiche individuelle signée par le médecin
- Votre carte vitale +/- mutuelle, CMU, AME...
- Votre carte d'identité

Une fois celle-ci effectuée, nous vous remettons, le carnet de santé de votre enfant et les ordonnances médicales.

Plan du service :



Les Pratiques en Pédiatrie Générale

Les temps en équipe

- **Les transmissions inter équipe (infirmière, puéricultrice, aide-soignant, auxiliaires de puériculture) se font à deux moments :**
 - de 6h45 à 7h15 et de 18h45 à 19h15.
- **Deux staffs médicaux ont lieu durant la journée :**
 - de 8h45 à 9h30 et de 13h à 13h30

La visite médicale

- La visite des médecins se fait tous les jours à partir de 9h30 (après le staff des médecins). Une contre-visite a lieu en fin d'après-midi.
- Vous pouvez à tout moment venir demander des informations auprès de l'équipe soignante au niveau du poste de soin.

Les soins

Votre enfant va être identifié dès l'entrée dans le service, grâce à un bracelet dont le port est obligatoire.

Nous contrôlerons sa présence à chaque passage, toutefois, en cas d'absence du bracelet, merci de nous le signaler.

Nous veillerons à réaliser les soins de votre enfant en respectant le plus possible son sommeil, son alimentation, ses habitudes de vie.

La prise en charge de la douleur est une priorité au sein du service. Nous nous engageons à la prendre en charge. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez l'impression que votre enfant n'est pas soulagé.

Le scope

Votre enfant est placé sous surveillance par scope lors de son hospitalisation. Il permet de surveiller sa fréquence cardiaque, sa fréquence respiratoire, sa saturation en oxygène (taux d'oxygène dans le sang), sa tension artérielle.

La nécessité du scope dépend d'une décision médicale, de ce fait son retrait ne peut se faire sans l'accord du médecin responsable de votre enfant.

La réévaluation de cette nécessité se fait tous les jours.

Les médicaments personnels

- A l'admission, l'infirmier récupère l'ensemble du traitement personnel de l'enfant qui est conservé dans un espace réservé et sécurisé.
- Au cours de l'hospitalisation, le traitement est délivré par la pharmacie de l'établissement.
- A la sortie, le traitement, s'il est reconduit, vous est restitué.

La pesée de l'enfant par l'équipe soignante

Pour qui ?

Chaque enfant
de moins de 18 mois

Où ?

Dans la chambre
de l'enfant

Quand ?

Chaque matin
à partir de 7h
avant le premier repas

Les repas

L'auxiliaire de puériculture en collaboration avec la diététicienne s'occupe de la commande des repas selon l'âge, la pathologie et les régimes particuliers.

Le service de la biberonnerie dispose de tous **les types** de lait (1^{er} âge, anti régurgitation, sans lactose, de croissance...) et les prépare selon les règles d'hygiène très strictes en vigueur.



Attention : Seule l'équipe soignante peut préparer le biberon de votre enfant. Il est interdit d'utiliser votre boîte de lait ou le biberon personnel de l'enfant.

A savoir : un biberon chauffé = consommé dans l'heure

- Les petits déjeuners seront servis jusqu'à 10h30
- Les déjeuners seront servis aux alentours de 12h30
- Les goûters seront servis vers 16h
- Le dîner sera servi vers 19h30

Des petits pots peuvent être donnés à la demande, n'hésitez pas à les demander au personnel paramédical.

L'allaitement

Pour les mères qui allaitent, l'équipe est à votre disposition pour tout conseil. N'hésitez pas à nous solliciter.

Durant l'hospitalisation, votre enfant peut avoir moins d'énergie pour téter. Nous avons donc, si vous le souhaitez, un tire-lait à votre disposition dans le service.

Votre lait est étiqueté au nom de votre enfant et est conservé au réfrigérateur pendant 24h.

La salle de bain commune

Pour qui ?	Où ?	Quand ?
<ul style="list-style-type: none">• pour les enfants hospitalisés• pour les parents	en face du salon des parents	de 7h à 21h

Les toilettes

Les toilettes sont réservées aux enfants.

Toutes les chambres ne possèdent pas de toilettes individuelles.

Des toilettes sont à votre disposition dans le salon des parents

Hygiène au quotidien

Sont à votre disposition dans chaque chambre :

- un point d'eau
- un savon doux
- une solution hydro-alcoolique (friction des mains)
- des essuie-mains

Lavez-vous les mains régulièrement (entrée et sortie de la chambre, changes, alimentation...) pour éviter la propagation des germes.

Le chariot de change : couches, alèses, gants jetables...

Pour qui ?

A disposition de tous les parents

Où ?

Dans le couloir à côté du poste de soins

Comment ?

En quantité raisonnable selon vos besoins



Les mesures d'isolement

Votre enfant peut être amené à être placé en isolement dans sa chambre.

Cet isolement est en rapport avec sa pathologie. Il est mis en place afin d'éviter la propagation des germes.

Les soignants sont là pour vous donner des explications sur les règles et les intérêts de ces isolements. Une plaquette informative et explicative sera mise sur la poignée de la porte. Des gants, masques, surblouses seront positionnées devant la porte afin que les mesures d'isolement soient respectées.

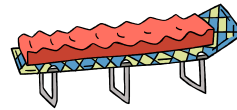


La nuit

Une seule personne est autorisée à rester auprès de l'enfant.

Dans les chambres doubles, un lit et un fauteuil accompagnant sont à la disposition des parents à utiliser à tour de rôle.

Merci de replier le lit accompagnant avant 8h pour que l'entretien de la chambre puisse être fait le matin.



Le salon des parents

Les repas pour les parents ne sont pas fournis par l'hôpital.

Le salon des parents est à votre disposition avec un réfrigérateur et un micro-ondes, pour que vous puissiez y prendre vos repas.

Par mesure d'hygiène, votre enfant n'a pas le droit d'y entrer.

Merci d'étiqueter vos ingrédients avant de les mettre dans le réfrigérateur.



Cette salle étant à la disposition de tous, merci de respecter les règles de vie affichées dans la salle.

Les visites

Les parents peuvent rester toute la journée auprès de leur enfant.

En revanche, il ne peut y avoir **qu'un seul des deux parents** présents la nuit (ou un proche de l'enfant).

Les visites sont autorisées de 13h à 20h et limitées à 2 personnes par enfant.

Nous comprenons l'importance de la présence de la fratrie auprès de votre enfant. Cependant, conformément au règlement intérieur de l'hôpital, les enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisés à entrer dans le service.

Les loisirs

La télévision est gratuite et à votre disposition. Nous vous demandons un chèque de 15 € de caution pour l'accès à la télécommande. Il vous sera rendu lors de la sortie de votre enfant.

Une salle de jeux est disponible pour les enfants hospitalisés accompagnés des parents. Demandez à l'équipe soignante la possibilité d'y accéder. Merci de fermer la porte quand vous quittez la pièce.

Si l'enfant est placé en « isolement », il ne pourra cependant pas aller

dans cette salle provisoirement. Il est possible d'emprunter pour la durée de l'hospitalisation **des jouets ou des livres**.

Si toutefois vous avez chez vous **des jouets que vous n'utilisez plus**, nous sommes preneurs pour leur donner une deuxième vie !

Des bénévoles de différentes associations, ainsi que des **animateurs de centre de loisirs** passent régulièrement dans le service afin de distraire les enfants

L'école à l'hôpital

L'enfant peut aller à l'école à l'hôpital si la durée d'hospitalisation est longue.

Si l'état de santé de l'enfant ne lui permet pas de se déplacer, des instituteurs peuvent venir le voir dans sa chambre.



L'association du service

Une association (ARIPPT) a été créée par le service dans le but de participer à la recherche médicale en infectiologie et en drépanocytose mais aussi afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de leurs familles dans le service.

Si vous souhaitez faire un don, n'hésitez pas à demander de plus amples informations à l'équipe.

Contacts utiles



Numéro du poste de soin :	01 44 73 67 57
Numéro du cadre de santé :	01 44 73 68 35
Numéro de l'assistante sociale :	01 44 73 60 59
Numéro du secrétariat médical :	01 44 73 62 20 / 01 44 73 64 88

Taxis :

Les taxis ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de l'hôpital

- Porte dorée : **01 46 28 00 00**
- Central G7 : **36 07**
- Nation : **01 43 73 29 58**
- Alpha : **01 45 85 85 85**
- Felix Eboué : **01 43 43 00 00**

Une borne de taxis se situe à l'entrée principale de l'hôpital :
26 avenue du Dr Arnold-Netter 75012 Paris

Accessibilité

- Métro 1 : **Porte de Vincennes**
- Métro 6 : **Picpus ou Bel-Air**
- Métro 8 : **Michel Bizot**
- Tramway 3 : **Montempoivre**
- RER A : **Nation**
- Bus 64 : **Hôpital Trousseau**
- Bus 56 : **Hôpital Trousseau**

Stationnement dans l'hôpital :

Le stationnement dans l'hôpital est réglementé car le nombre de places est limité.

Vous pouvez en faire la demande auprès du cadre en indiquant :

- votre nom ainsi que celui de votre enfant,
- votre plaque d'immatriculation,
- le modèle et la couleur de la voiture.

Plan de l'hôpital



Hôpital sans tabac
Interdiction de fumer



**TROUSSEAU
LA ROCHE-GUYON**

26 avenue du Docteur Arnold Netter
75571 Paris Cedex 12
Tél. 01 44 73 74 75

- 1 Pédiatrie générale
- 2 Admissions (porte 29)
- 3 Taxi
- 4 distributeur
- 5 Relais H et distributeur
- 6 Franprix

Moyens d'accès

Métro

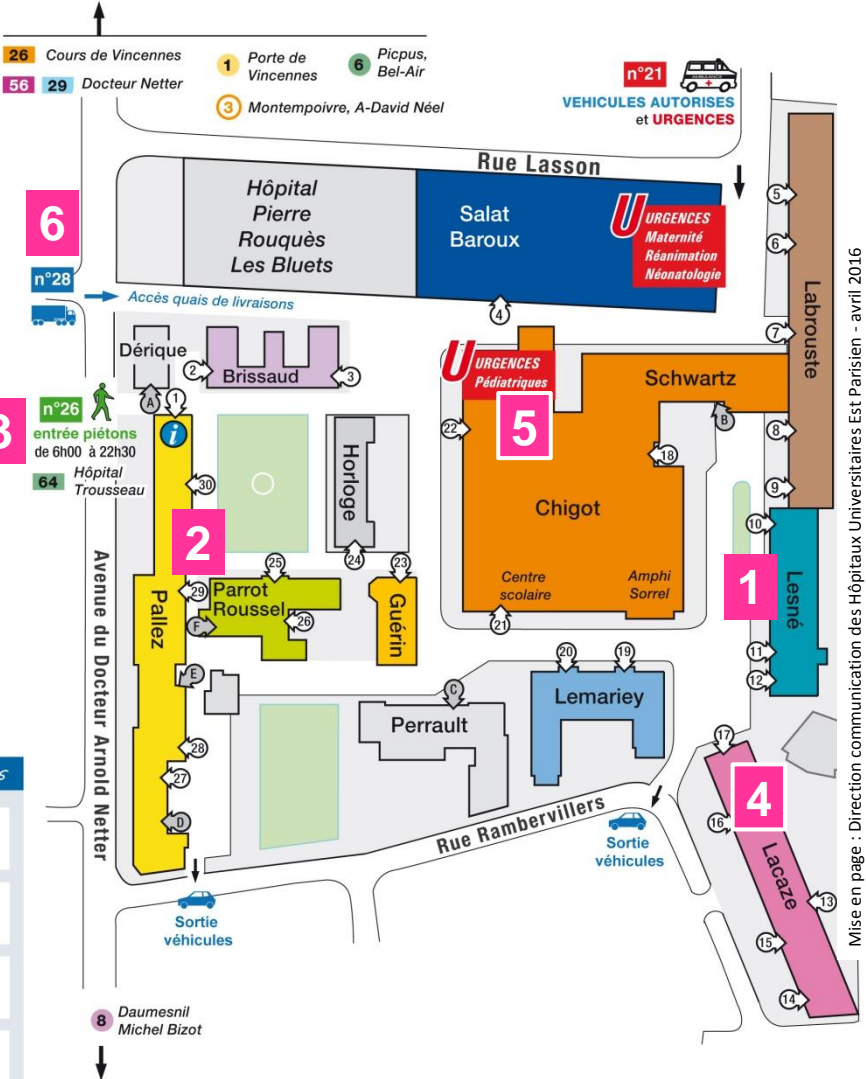
- 1 Porte de Vincennes
- 6 Picpus, Bel-Air
- 8 Daumesnil, Michel Bizot

Bus

- 56 29 Docteur Netter
- 64 Hôpital Trousseau
- 26 Cours de Vincennes

Tramway

- 3 Montempoivre, A-David Néel



Hôpital sans tabac

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'hôpital.

(Loi Evin N° 91-32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme).

Votre rendez-vous

Secteur	
Bâtiment	
Service	
Porte	
Etage	Chambre

Mise en page : Direction communication des Hôpitaux Universitaires Est Parisien - avril 2016